2016 - 1011 -

Angers le 26 octobre 2015

Conditions de participation au programme du XXII Rallye du jeudi 02 juin au lundi 13 juin 2016

Découverte de L'Écosse

Le circuit 2016 représente, d'Angers à Angers LFJR, une distance de 1610 Nautiques soit 50% en moins sur les distances par rapport à 2015. Le Programme très détaillé est disponible **ici**

Les étapes sont confirmées avec les visites détaillées chaque jour, sauf événements imprévisibles.

Les frais d'inscription couvrent le séjour, hôtels, restaurants, bus, guide, visites et entrées dans les musées, spectacles, pourboire pour le guide, sans les boissons sauf celles mentionnées, taxes aéroports connues, cartes de navigation au 1/500 avec les cartes VAC, plan de vol, PPR, GAR, consignes de vol, météo, les autorisations de survol.

L'annulation départ peut être couverte individuellement avec Europ-assistance en souscrivant le contrat Evasio Temporaire. L'assurance doit être souscrite avant le règlement du séjour sinon le contrat est invalidé en cas de sinistre. Ce contrat permet aussi une assistance au cours du voyage (demander les conditions à Europe Assistance). Contact : Madame Darin 01 41 86 86 86.

Chèques et documents à faire parvenir au Siège du Rallye Aéro France.

L'engagement commence à Caen LFRK et se termine à Jersey EGJJ selon les dates indiquées. Les consignes de vol seront transmises au moins un mois avant le départ de manière à réunir les dernières informations aéronautiques publiées. L'équipage devra s'assurer avant son départ de la validité des informations transmises tant pour les consignes de vol que pour les documents nécessaires au vol (cartes, Notam, VAC).

Ce voyage comprend 11 nuits en hôtels 3 ou 4 étoiles ou similaire.

Le Commandant de bord devra communiquer son dossier d'inscription disponible sur le site Rallye Aéro France : Télécharger les formulaires en cliquant ci-dessous et les renvoyer par Courriel (courrier électronique) à cojac@wanadoo.fr

- fiche d'inscription de l'équipage
- fiche de « sécurité passager ».

Le GAR (General Aviation Report) sera à remplir après inscription, par le Commandant de bord, pour l'Etape Caen LFRK – Biggin Hill EGKB et le même document pour l'Etape Old Sarum EGLS – Jersey EGJJ. Nous vous fournirons tous les éléments relatifs à ce formulaire.



2016 – 1011 26 octobre 2015

Une copie de tous les documents valides à la date de l'inscription sont à joindre avec la fiche d'inscription ainsi que le règlement.

Inscription de l'avion avant le 10 janvier 2016 : 1150,00 €

Payable par chèque encaissé à cette date et non remboursable en cas d'annulation.

Frais de séjour : 2 235,00 € en chambre double

2 695,00 € en chambre single

Payable par chèque à l'ordre du Rallye Aéro France et encaissé le 15 avril 2016. L'annulation à 45 jours de la date du départ ne donne lieu à aucun remboursement, c'est pourquoi, il est nécessaire de prendre l'assurance annulation.

Les conditions de séjour sur la Grande Bretagne sont différentes par rapport aux pays du Sud. (Exemple : sur un règlement par C.B le commerçant Anglais applique une commission de 2,5%).

Veuillez également bien vérifier que vos couvertures assurances aéronefs couvrent le montant exigé par ce pays. La carte Vitale Européenne (gratuite) est à demander auprès de la C.P.A.M.

Vous pouvez également souscrire une couverture assurance tempête et mécanique auprès de la F.F.A.

Les documents de vols seront adressés avec les consignes de vol dans des délais convenables et exigés à bord des aéronefs.

A noter qu'il n'y a pas de TVA à Jersey, le carburant n'est pas cher par rapport aux autres aéroports. Avec la carte AOPA vous obtiendrez 5% de remise supplémentaire.

Nous espérons obtenir un lien internet vers le site de BP permettant de vérifier et obtenir les prix publiés chaque mois sur le Royaume Uni. Affaire en cours.

Les conditions de participation offertes sont pour un minimum de 35 personnes.

Jean Michel Collineau Rallye Aéro France